

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LAVANCIA-EPERCY**

Séance du mardi 26 novembre 2024

Date de convocation : 19/11/2024
Date d'affichage : 19/11/2024
Date de mise en ligne :
Nombre de Conseillers : en exercice : 14 présents : 8 votants : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi vingt-six novembre à vingt heures et zéro minute,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JAILLET Bernard, Maire.

Présents :

M. JAILLET Bernard - SERVIGNAT Odette - RODIA Christophe - THIRIET Hubert - MAITREPIERRE Sylvie - PERRODIN Emilie - MAZUIR Carole - MULTRIER Pierre-Yves.

Excusé-es :

Marc HUGONNET excusé, donne pouvoir à Christophe RODIA ;
Rodrigues GRILLET excusé, donne pouvoir à Hubert THIRIET ;
Laure FREITAS excusé, donne pouvoir à Emilie PERRODIN ;
Jean-François PESENTI excusé, donne pouvoir à Bernard JAILLET ;
Alexis BOUVIER ;
Aurélia FACHINETTI.

Secrétaire de séance : MAITREPIERRE Sylvie

**Objet de la délibération : Annule et remplace la délibération 2024-04-18/04 –
Modification du mode de gestion des réservations pour la salle polyvalente et stade**

Pour une meilleure gestion des réservations, il est proposé au conseil municipal de réorganiser la gestion des dossiers en lien avec les réservations de la salle polyvalente et stade entre le secrétariat de mairie et l'agent en charge des états des lieux :



Actions	Qui
Tenue du planning des réservations et les dossiers de réservation	Secrétaire de Mairie
Remise des clés et les états des lieux	Agent technique
La gestion des chèques de caution et la récupération de documents : Assurance responsabilité civile pour la réservation	Secrétaire de Mairie
En cas d'absence de l'agent technique	Membre de la commission Vie Sportive et associative

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **APPROUVE** le changement d'organisation.

Pour extrait conforme
Le Maire, Bernard JAILLET